

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE BADMINTON INC.

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 MARS 2025

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE BADMINTON INC.

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 MARS 2025

Sommaire

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN	3-4
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	5
Évolution de l'actif net	6
Bilan	7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9-13
Renseignements supplémentaires - Annexes	14-15

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE BADMINTON INC.

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE BADMINTON INC., qui comprennent le bilan au 31 mars 2025 et les états des résultats et de l'évolution de l'actif net pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

### Fondement de l'opinion

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE BADMINTON DU QUÉBEC au 31 mars 2025, ainsi que de ses résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

## Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;

Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;

Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*ASBL INC.*

ASBL société de comptable professionnel agréé inc. <sup>1</sup>  
Montréal, le 29 mai 2025

---

<sup>1</sup> Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A129449

**FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE BADMINTON INC.**

**RÉSULTATS**

**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2025**

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
<b>PRODUITS</b>		
Autofinancement (annexe A)	417 937	373 488
Autres revenus (annexe B)	195 517	294 602
Subventions (annexe C)	<u>520 101</u>	<u>553 729</u>
	<u>1 133 555</u>	<u>1 221 819</u>
<b>CHARGES</b>		
Ressources humaines	344 856	377 029
Projet de développement	79 943	-
Frais de gestion (annexe D)	194 847	154 330
Frais d'opérations (annexe E)	<u>504 390</u>	<u>693 900</u>
	<u>1 124 036</u>	<u>1 225 259</u>
	9 519	(3 440)
Gain sur disposition d'actifs	<u>191 206</u>	<u>-</u>
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<u><u>200 725</u></u>	<u><u>(3 440)</u></u>

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE BADMINTON INC.

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2025

	2025				2024	
	Investis en immobilisations	Fonds de réserve- Placements Sports (note 8)	Fonds de bourses	Non affecté	Total	Total
		\$	\$	\$	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT	201 430	-	53 750	251 581	506 761	510 201
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(1 237) <sup>(1)</sup>	-	-	201 962	200 725	(3 440)
Acquisition immobilisations corporelles	15 324	-	-	(15 324)	-	-
Immobilisations sorties d'actifs	(201 430)	-	-	201 430	-	-
Produits - Programme Placements Sports & Loisirs (note 8)	-	87 669	-	(87 669)	-	-
Charges - Programme Placements Sports & Loisirs	-	(87 669)	-	87 669	-	-
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<b>14 087</b>	<b>-</b>	<b>53 750</b>	<b>639 649</b>	<b>707 486</b>	<b>506 761</b>

<sup>(1)</sup> Ce montant est composé de l'amortissement des immobilisations.

**FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE BADMINTON INC.**

**BILAN**

**AU 31 MARS 2025**

	<u>Fonds général</u>	<u>Fonds bourses</u>	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$	\$	\$
<b>ACTIF</b>				
<b>ACTIF À COURT TERME</b>				
Encaisse	123 003	-	123 003	144 679
Placements	673 158	53 750	726 908	336 282
Débiteurs (note 3)	422 240	-	422 240	328 313
Frais payés d'avance	9 386	-	9 386	17 577
	<u>1 227 787</u>	<u>53 750</u>	<u>1 281 537</u>	<u>826 851</u>
 IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)	 14 087	 -	 14 087	 201 430
	<u>1 241 874</u>	<u>53 750</u>	<u>1 295 624</u>	<u>1 028 281</u>
<b>PASSIF</b>				
<b>PASSIF À COURT TERME</b>				
Revenus perçus d'avance	1 914	-	1 914	1 914
Créditeurs (note 5)	114 352	-	114 352	47 734
Subventions reportées (note 7)	471 872	-	471 872	471 872
	<u>588 138</u>	<u>-</u>	<u>588 138</u>	<u>521 520</u>
<b>ACTIF NET</b>				
INVESTI EN IMMOBILISATIONS NON AFFECTÉ	14 087	-	14 087	201 430
	<u>639 649</u>	<u>53 750</u>	<u>693 399</u>	<u>305 331</u>
	<u>653 736</u>	<u>53 750</u>	<u>707 486</u>	<u>506 761</u>
	<u>1 241 874</u>	<u>53 750</u>	<u>1 295 624</u>	<u>1 028 281</u>

APPROUVÉ

---

**FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE BADMINTON INC.**

**FLUX DE TRÉSORERIE**

**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2025**

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (Insuffisance) des produits sur les charges	200 725	(3 440)
Élément sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	<u>1 237</u>	<u>16 815</u>
	<u>201 962</u>	<u>13 375</u>
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	(93 927)	(134 640)
Frais payés d'avance	8 191	(2 959)
Créditeurs	66 618	(91 990)
Produits perçus d'avance	-	(355)
Subventions reportées	<u>-</u>	<u>(83 050)</u>
	<u>(19 118)</u>	<u>(312 994)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>182 844</u>	<u>(299 619)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations	(15 324)	-
Immobilisations sorties d'actif	201 430	-
Variation des placements	<u>(390 626)</u>	<u>389 980</u>
	<u>(204 520)</u>	<u>389 980</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Remboursement de l'emprunt bancaire	<u>-</u>	<u>(40 000)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>-</u>	<u>(40 000)</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(21 676)	50 361
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>144 679</u>	<u>94 318</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	<u><u>123 003</u></u>	<u><u>144 679</u></u>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

# FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE BADMINTON INC.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2025

### 1- STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme a été constitué le 28 novembre 1929 en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec et est exempté de l'impôt sur le revenu. Depuis le 26 novembre 1992, il opère sous la raison sociale de BADMINTON QUÉBEC, Il reçoit des subventions et autres revenus et canalise les efforts des membres afin d'organiser des activités et de promouvoir les meilleurs intérêts du badminton au Québec.

### 2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

#### Estimations de la direction

La préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges pour la période visée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

#### Comptabilisation des produits

##### Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

##### Les droits d'inscription

Les droits d'inscription aux activités sont constatés à titre de produits lorsque les activités ont lieu.

##### Services reçus à titre de bénévole

L'organisme ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'il reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérable. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures, les services reçus à titre de bénévoles ne sont pas constatés dans les états financiers de l'organisme.

# FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE BADMINTON INC.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2025

### 2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Comptabilité par fonds

Le "FONDS GÉNÉRAL" comprend les activités administratives de l'organisme et présente les subventions de fonctionnement affectées et toutes les ressources non autrement affectées.

Le "FONDS DE BOURSES" présente les ressources devant servir à payer des bourses aux athlètes. Le fonds est augmenté de l'équivalent des intérêts générés par le fonds général sur le solde interfonds. Ces intérêts sont utilisés au paiement des bourses. Aucune modalité de remboursement n'est prévue pour le solde interfonds.

#### Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative respective selon la méthode et la durée suivantes :

	Méthode	Durée
Condo Hochelaga Montréal	Linéaire	40 ans
Logiciels	Linéaire	5 ans
Ordinateurs	Linéaire	3 ans

#### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes d'encaisse.

#### Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des placements et des débiteurs. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et de la dette à long terme.

#### Coûts des transactions

L'organisme comptabilise ses coûts de transactions aux résultats de l'exercice où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui ne sont pas évalués ultérieurement à la juste valeur. La valeur comptable des instruments financiers qui ne sont pas évalués ultérieurement à la juste valeur tient compte des coûts de transaction directement attribuables à la création, à l'émission ou à la prise en charge de ces instruments.

**FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE BADMINTON INC.**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

**AU 31 MARS 2025**

**2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

**3- DÉBITEURS**

	2025	2024
	\$	\$
Comptes clients	88 526	328 313
Subventions à recevoir	333 714	-
	<u>422 240</u>	<u>328 313</u>

**4- IMMOBILISATIONS**

	2025		2024	
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Immobilisations corporelles				
Terrain	-	-	-	18 000
Équipements informatiques	32 188	30 821	1 367	-
Condo	-	-	-	183 430
	<u>32 188</u>	<u>30 821</u>	<u>1 367</u>	<u>201 430</u>
Immobilisations incorporelles				
Site internet - Base de données	46 976	34 256	12 720	-
	<u>79 164</u>	<u>65 077</u>	<u>14 087</u>	<u>201 430</u>

**5- CRÉDITEURS**

	2025	2024
	\$	\$
Fournisseurs	108 749	35 258
Salaires et vacances à payer	11 773	12 248
Sommes à remettre à l'État	(6 170)	228
	<u>114 352</u>	<u>47 734</u>

# FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE BADMINTON INC.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2025

### 6- EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme dispose de marges de crédit de 50 000 \$ et portant intérêt au taux préférentiel majoré de 1,5 % et sont garanties par un dépôt à terme du même montant. Les conditions sont renouvelables annuellement.

### 7- SUBVENTIONS REPORTÉES

	Solde au début	Encaissements	Constatées en produits	Solde à la fin
	\$	\$	\$	\$
Projet de développement				
Projets de développement	97 155	-	-	97 155
Projet spécial entraîneur	12 500	-	-	12 500
Compétition PSES annulée	3 000	-	-	3 000
MEES milieu étudiant 19-20	21 950	-	-	21 950
Parascolaire au primaire	14 750	-	-	14 750
PSDE projet camps et compétitions	6 009	-	-	6 009
PSDE boni de 60%	81 000	-	-	81 000
PSDE projet parabadminton	-	-	-	-
MEES milieu étudiant 20-21	84 100	-	-	84 100
PSFSQ boni 60%	19 375	-	-	19 375
PSDE projet camps et PSDE projet parabadminton	28 500	-	-	28 500
MEES milieu étudiant 21-22	34 600	-	-	34 600
PSDE mentorat entraîneur	18 295	-	-	18 295
PSDE projets synergiques	20 977	-	-	20 977
PSDE développement officiels	15 500	-	-	15 500
PSDE paraprojets synergiques	5 661	-	-	5 661
PSDE paradéveloppement	5 500	-	-	5 500
	<u>471 872</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>471 872</u>

### 8- PLACEMENT SPORTS

L'organisme a cédé 20 % des dons admissibles à Placements Sports & Loisirs ainsi que 20 % de l'appariement correspondant reçu en vertu de ce programme à la Fondation du Grand Montréal jusqu'en 2020. Ces montants ne figurent pas dans l'actif de la fédération, car la propriété et la gestion ont été cédées à la Fondation du Grand Montréal pour une période minimale de 10 ans. Depuis 2020, la gestion du programme est sous la responsabilité du RLSQ et c'est au nouveau gestionnaire de fonds, Desjardins Gestion de patrimoine, que ces mêmes pourcentages des dons admissibles et de l'appariement annuel sont investis. Au 31 mars 2025, la juste valeur marchande des sommes cédées à la Fondation du Grand Montréal s'élève à 224 814 \$ (246 283 \$ en 2024) et à Desjardins gestion du patrimoine de 54 248 \$ (14 647 \$ en 2024).

# FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE BADMINTON INC.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2025

### 8- PLACEMENT SPORTS (suite)

Les produits et les charges liés à ce programme sont les suivants :

	2025	2024
	\$	\$
Produits		
Revenus d'appariements	64 844	76 579
Dons admissibles	10 601	27 145
Intérêts	12 224	9 530
	<u>87 669</u>	<u>113 254</u>
Charges		
Projet de développement	3 000	-
Location de plateaux sportifs	15 000	-
Aide aux comités organisateurs	40 000	-
Salaires	25 000	60 643
Achats de logiciels et équipements	4 669	-
Transport et communications	-	18 374
Gala	-	11 797
Comité stratégique	-	11 900
Fournitures et approvisionnements	-	10 540
	<u>87 669</u>	<u>113 254</u>
Excédent des produits sur les charges	<u>-</u>	<u>-</u>

### 9- INSTRUMENTS FINANCIERS

#### Risque de crédit

L'organisme est exposé à un risque de crédit sur ses débiteurs. Il procède à une évaluation continue de tous ses comptes débiteurs et comptabilise une provision pour les créances douteuses, au moment où les comptes sont jugés irrécouvrables.

#### Risque de liquidité

L'organisme est exposé au risque de liquidité en égard à ses créditeurs. Le risque de liquidité est le risque de ne pas être en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance.

#### Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt à cause de placements à taux fixe qui l'assujettissent au risque de variation de la juste valeur.

**FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE BADMINTON INC.**  
**RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**  
**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2025**

**ANNEXE A-AUTOFINANCEMENT**

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
Affiliation	77 989	60 798
Placements sports	87 669	103 724
Inscriptions	33 239	133 405
Sanction	219 040	75 561
	<u>417 937</u>	<u>373 488</u>

**ANNEXE B-AUTRES REVENUS**

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
Assurances clubs	15 967	15 346
Commandites	46 293	33 030
Location et ventes	2 380	-
Compétitions RSEQ	14 687	8 044
Développement des clubs	62 417	60 450
Autres	53 773	177 732
	<u>195 517</u>	<u>294 602</u>

**ANNEXE C- SUBVENTIONS**

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
PSFSQ	285 638	185 965
PSES	10 500	6 500
PSDE	221 213	226 873
Projet CDE	12 000	-
SSMS	4 000	-
PSAF	3 500	-
Autres	(16 750)	134 391
	<u>520 101</u>	<u>553 729</u>

**ANNEXE D- FRAIS DE GESTION**

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
Frais de déplacements	65 966	4 766
Assurances	22 530	15 625
Honoraires professionnels	25 702	10 811
Frais d'administration	48 640	55 265
Dépenses de condo	8 912	40 999
Amortissement des immobilisations	1 237	16 815
Taxes municipales et scolaires	1 320	7 317
Frais financiers	17 350	300
Frais d'abonnement et affiliations	3 190	1 686
Mauvaises créances	-	746
	<u>194 847</u>	<u>154 330</u>

**FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE BADMINTON INC.**  
**RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**  
**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2025**

**ANNEXE E- FRAIS D'OPÉRATIONS**

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
Frais d'opérations	120 910	466 505
Soutien aux entraîneurs	92 036	114 488
Aides financières compétitions nationales	13 109	4 200
Aide financière clubs d'excellence	15 500	-
Aide financière athlètes	58 350	11 923
Soutien aux organisateurs	77 364	18 374
Développement des clubs	57 600	55 800
Arbitrages	37 128	7 960
Affiliations Badminton Canada	32 393	14 650
	<u>504 390</u>	<u>693 900</u>